

Profitez de l'offre de remboursement en suivant le guide.

1. Achetez les produits éligibles à la promotion du 13 novembre au 31 décembre 2018*.

Retrouvez la liste des produits éligibles et les paliers de remboursement associés à l'intérieur du dépliant ou en magasin. L'achat des produits éligibles doit être fait en France métropolitaine, Monaco. Hors DOM TOM.

2. Rassemblez et scannez ou photographiez les pièces suivantes

- Le ticket de caisse ou la facture, datée entre le 13 novembre et 31 décembre 2018, en entourant le libellé du produit acheté, ainsi que la date d'achat.
- Le code-barres de l'imprimante présent sur l'emballage Les code-barres sont composés de 12 chiffres et commencent par 7, 8 ou 1.
- Pour HP Instant Ink¹, joignez le mail de confirmation de votre inscription, imprimé ou enregistré au préalable au format pdf. Les informations des pièces justificatives doivent être parfaitement lisibles.

3. Rendez-vous sur le site www.feteznoelencouleur.fr

Allez ensuite sur la page dédiée à la promotion au plus tard le 14 janvier 2019. Saisissez en ligne le détail de votre achat, vos coordonnées et votre IBAN/BIC (figurant sur votre RIB, et provenant d'une banque domiciliée en France, Monaco ou les DOM TOM). Téléchargez les fichiers de vos pièces justificatives, et validez votre participation.

Conservez bien votre code de participation démarant par **147685** : il vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier.

¹10 € de remboursement supplémentaires pour l'achat d'une imprimante HP éligible et d'un abonnement à HP Instant Ink : abonnez-vous entre le 13 novembre et 31 décembre 2018 sur <http://hpinstantink.fr>. Cette offre est valable sur les imprimantes HP éligibles à HP Instant Ink, quel que soit le forfait sélectionné.

*Offre valable du 13 novembre au 31 décembre 2018 inclus : auprès des enseignes et sites internet participant à l'offre membres du réseau agréé de HP France SAS, dans la limite des stocks disponibles et réservée aux particuliers et professionnels résidant en France Métropolitaine ou à Monaco. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours sur les produits porteurs de l'offre. Offre non valable pour les produits d'occasion. Limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN-BIC). Les frais d'affranchissement et de participation ne seront pas remboursés. Des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les délais d'inscription internet et d'envoi postal ou les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme non-conforme et non remboursée. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Pour toute information concernant cette opération, vous pouvez écrire à l'adresse postale suivante : Activation offre 147685 CS 0016 Cedex Rousset 13102 France.

FINALITÉS – Les données collectées sont les suivantes : Civilité, Nom, Prénom, Tranche d'âge, Adresse, Email, IBAN/BIC, (Raison Sociale pour les professionnels) ainsi que vos informations d'achat. Le traitement de ces données est nécessaire et limité à la gestion de votre participation à l'opération à savoir l'expédition de vos gains éventuels et la prise en compte et le traitement de vos questions (demandes d'information/réclamation...). La collecte de votre numéro de téléphone nous permet de vous joindre afin de répondre à vos questions. Vos données personnelles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou d'un profilage.

VOS DROITS – Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au règlement européen n°2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des informations vous concernant, auprès du Service client HP France SAS : HP France SAS 14 rue de la Verrerie CS 40012 92197 Meudon CEDEX. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (<http://www.cnil.fr>).

© 2018 HP Development Company, L.P. HP France SAS, société au capital social de 72 010 928 €, RCS Evry 448 694 133. HP France SAS 14 rue de la Verrerie CS 40012 92197 Meudon CEDEX.



Du 13 Novembre au 31 Décembre 2018

Fêtez Noël en couleur avec HP !



Jusqu'à 50€ remboursés*
www.feteznoelencouleur.fr

* Pour tout achat d'une imprimante HP éligible et d'un abonnement à HP Instant Ink. Voir conditions complètes à l'intérieur du dépliant ou sur www.feteznoelencouleur.fr

10€^{TTC} remboursés*

Pour l'achat d'une imprimante HP DeskJet éligible*.



HP DeskJet 3764

* Imprimante éligible : HP DeskJet 3764

20€^{TTC} remboursés*

Pour l'achat d'une imprimante HP DeskJet, HP Envy ou HP OfficeJet éligible*.



HP Envy 5030

ou



HP OfficeJet 3833

* Imprimantes éligibles : HP DeskJet 3750, HP DeskJet 3760, HP DeskJet 3762, HP Envy 5030, HP Envy 5032, HP OfficeJet 3833, HP OfficeJet 3835, HP OfficeJet 6950

30€^{TTC} remboursés*

Pour l'achat d'une imprimante HP Envy Photo, HP OfficeJet ou HP OfficeJet pro éligible*.



HP Envy Photo 7130

ou



HP OfficeJet Pro 6970

* Imprimantes éligibles : HP Envy Photo 6230, HP Envy Photo 6232, HP Envy Photo 6234, HP Envy Photo 7130, HP Envy Photo 7134, HP Envy Photo 7830, HP OfficeJet 5230, HP OfficeJet 5232, HP OfficeJet 7510**, HP OfficeJet Pro 6960, HP OfficeJet Pro 6970, HP OfficeJet Pro 6974, HP OfficeJet Pro 7720**

40€^{TTC} remboursés*

Pour l'achat d'une imprimante HP OfficeJet ou HP OfficeJet Pro éligible*.



HP OfficeJet Pro 7740

ou



HP OfficeJet Pro 8725

* Imprimantes éligibles : HP OfficeJet 7612, HP OfficeJet Pro 7720**, HP OfficeJet Pro 7730**, HP OfficeJet Pro 7740**, HP OfficeJet Pro 8210, HP OfficeJet Pro 8218, HP OfficeJet Pro 8710, HP OfficeJet Pro 8715, HP OfficeJet Pro 8718, HP OfficeJet Pro 8719, HP OfficeJet Pro 8720, HP OfficeJet Pro 8725, HP OfficeJet Pro 8730

10€^{TTC} supplémentaires avec HP Instant Ink



Pour Noël imprimez
GRATUITEMENT* avec Instant Ink

Avec HP Instant Ink, vous ne payez que pour vos besoins d'impression, selon un forfait mensuel choisi à votre convenance. Vous imprimez peu, c'est gratuit. Vous imprimez plus, vous réalisez jusqu'à 70 % d'économies.

Nos 4 forfaits sont basés sur un nombre de pages imprimées par mois (ils sont annulables ou modifiables à tout moment) :

- 15 pages/mois à 0,00 €
- 50 pages/mois à 2,99 €
- 100 pages/mois à 4,99 €
- 300 pages/mois à 9,99 €

En plus d'être économique, c'est pratique et écologique : vos cartouches HP, la livraison et le recyclage sont inclus dans le prix de chaque forfait.

Pour en savoir plus et vous abonner : hpinstantink.fr
Offre de remboursement valable du 13 novembre au 31 décembre 2018 inclus.

** Les imprimantes suivantes ne sont pas éligibles à Instant Ink : HP OfficeJet 7510, HP OfficeJet 7612, HP OfficeJet Pro 7720, HP OfficeJet Pro 7730, HP OfficeJet Pro 7740